

6.0 crédits

30.0 h

Enseignants:	Adam Christophe ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Dans un premier temps, un abord historique sera nécessaire afin de montrer la filiation de trois générations de chercheurs au départ de la démarche clinique d'inspiration phénoménologique introduite en criminologie par les travaux d'E. De Greeff. La perspective en question s'est développée dans le cadre pénitentiaire par une équipe universitaire pluridisciplinaire. Chr. Debuyst a repensé le sens de la clinique criminologique, compte tenu du développement des sciences sociales et des politiques de répression, en valorisant notamment le concept d'acteur social. Puis, sous l'impulsion de Jean Kinable, l'apport de la psychanalyse a enrichi cet héritage.</p> <p>Dans un deuxième temps, le cours envisagera les concepts majeurs des perspectives louvanistes et, en particulier, celui de " processus criminogènes ", de " situations problématiques ", et ceux plus réflexifs d'" instincts de défense et de sympathie ", de " grilles de lecture ", de " point de vue ", d'" acteur social ".</p> <p>Dans un troisième temps, à travers des témoignages et des récits de recherche empiriques portant sur diverses thématiques actuelles, l'enseignant traitera des applications et des limites du dialogue interdisciplinaire, typique de l'épistémologie louvaniste. Il s'agira de percevoir en quoi ce dialogue renouvelle les anciens cadres de pensée sur des objets tels que la " dangerosité ", la " culpabilité ", la " responsabilité ", l'" auteur ".</p>
Acquis d'apprentissage	<p>En termes de connaissance, l'étudiant aura une maîtrise théorique approfondie des concepts, propositions théoriques et attitudes méthodologiques qui caractérisent, en criminologie, l'école de Louvain.</p> <p>Sur le plan épistémologique et théorique, le cours visera l'approfondissement des connaissances relatives aux textes des principaux contributeurs à la formation et à la continuation de ladite école. L'étudiant devra être capable d'identifier l'épistémologie propre de l'Ecole de Louvain, caractérisée par le dialogue entre disciplines différentes et entre paradigmes conflictuels.</p> <p>L'étudiant devra être capable de comprendre, dans leurs fondements et dans leurs applications, les processus dynamiques - de la criminalité et de la victimation - où interagissent des mécanismes tant psychologiques que sociaux, économiques, culturels, judiciaires, biologiques ou écologiques.</p> <p>Sur le plan méthodologique, l'étudiant devra comprendre les ressorts et les outils de la démarche empirique (tels que l'entretien clinique, utilisé comme instrument de co-construction des savoirs) dans laquelle se conjoignent l'implication du chercheur et l'engagement du sujet à se donner à connaître. La démarche emprunte ses outils à la phénoménologie, à l'observation clinique et à l'interactionnisme symbolique, à l'éthologie, à la psychologie sociale et à la psychanalyse. Enfin, l'étudiant devra être capable d'utiliser les notions étudiées pour analyser une situation problématique donnée.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>Le cours est structuré en trois parties :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Epistémologie générale et clinique ;</li> <li>2. Principes de méthodologie clinique ;</li> <li>3. Travaux de chercheurs.</li> </ol> <p>Chaque partie voit l'usage d'une méthode pédagogique spécifique :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Exposés magistraux et commentaires de textes lus avant séance par les étudiants ;</li> <li>2. Exposés interactifs ;</li> <li>3. Exposés de recherche avec débat.</li> </ol> <p>Dans la première partie, il s'agit de présenter les grandes lignes de l'épistémologie générale et des sciences de façon à situer la spécificité d'une épistémologie clinique caractérisant ladite " Ecole de Louvain ". Après une présentation circonstanciée de ses apports et sa genèse, cette dernière est mise en perspective dans un champ plus large intégrant d'autres écoles et modes de pensée (Lyon, phénoménologie clinique, etc.). Dans la deuxième partie, le cours développe des considérations méthodologiques portant sur les principes, exigences et dangers d'un dispositif clinique en vue de construire des connaissances à partir de l'observation clinique, l'entretien clinique de recherche et l'étude de cas, principaux instruments utilisés dans les productions louvanistes. Dans la troisième partie, des chercheurs de diverses disciplines sont invités à présenter leurs travaux empiriques dans le but de témoigner de leur démarche, des obstacles rencontrés et des solutions personnelles envisagées.</p>

Autres infos :	Un recueil de textes diversifié sera mis à la disposition des étudiants. Examen écrit.
Cycle et année d'étude: :	<a href="#">&gt; Master [120] en criminologie</a>
Faculté ou entité en charge:	ECRI